



# L'Etat et la Région poursuivent leurs efforts pour enrichir les collections des musées

Le Fonds régional pour les acquisitions des musées (FRAM) et le Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) sont mis en œuvre conjointement par la Région et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes.

Le comité régional examinant les demandes de subvention au titre de ces fonds, coprésidé par **Sophie ROTKOPF**, Vice-présidente déléguée à la Culture et au Patrimoine, et **Marc DROUET**, Directeur régional des Affaires culturelles, s'est réuni en septembre à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand, actant plus de **875 000 € d'aides en faveur de 37 « Musées de France » du territoire régional**.

Le FRAM permet aux musées de maintenir une politique d'acquisition ambitieuse que les seuls moyens des collectivités ne pourraient abonder (certaines acquisitions exceptionnelles dépassent les 300 000€). Il constitue un outil fondamental d'aide à l'enrichissement des collections, mission essentielle des musées pour l'accroissement du patrimoine public. En matière de restauration, le FRAR permet d'assurer des opérations de restauration d'ampleur très diverses, indispensables pour les collections, leur conservation, leur présentation au public et leur diffusion par le biais de prêts entre institutions. L'ensemble des projets d'acquisition ou de restauration soumis au comité régional reçoivent en amont un avis favorable lors d'une commission scientifique régionale organisée par la DRAC, garantissent ainsi leur cohérence.

Le budget du comité FRAM-FRAR atteste de l'engagement fort et constant de la Région et de la DRAC pour répondre aux besoins des musées en termes d'acquisition et de restauration : de 2018 à 2022, entre 700 000 € et 1 000 000 € ont ainsi été consacrés chaque année à ces investissements. Certains musées, afin de pouvoir mener à bien des acquisitions majeures, ont bénéficié de financements exceptionnels *via* le Fonds du patrimoine de l'Etat, auxquels la Région a elle-aussi contribué, rendant notamment possible les acquisitions suivantes : le reliquaire de Chamalières par le musée Crozatier, un gisant gothique du XV<sup>e</sup> siècle par le musée de Souvigny, le tableau de Laurent PECHEUX *Virginie devant le décemvir Appius Claudius* par le musée des Beaux-Arts de Chambéry.





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 10 octobre 2022

Page 2 / 2

En 2022, l'activité des musées en termes d'acquisition, de restauration et de conservation préventive est restée constante et régulière, et ce malgré la crise récente : 37 musées ont ainsi présenté 113 dossiers. Le coût total des acquisitions représente plus de 2 000 000 € et celui des opérations de restauration plus de 715 000 €, la Région et la DRAC étant sollicitées en moyenne à hauteur de 50 %. A l'issue du comité, les subventions octroyées s'élèvent à un montant global de plus de 875 000 €.

Les projets présentent une grande variété, aussi bien en restauration qu'en acquisition, soulignant le dynamisme et la diversité des musées du territoire : ethnologie, beaux-arts, art contemporain, arts décoratifs, archéologie, sciences et techniques et science de la nature et de la vie.

### Exemples d'acquisition :

- Un ensemble de photographies contemporaines pour le musée d'Art et Archéologie d'**Aurillac** (montant de l'aide : 11 700 €, montant de l'acquisition : 23 400 €)
- Une tapisserie du XVIIe siècle *Les bergers et les bergères découvrent le temple d'Astrée* pour le musée de La Bâtie d'Urfé à **Saint-Étienne-Le-Molard** (montant de l'aide : 24 000 €, montant de l'acquisition : 60 000 €)
- Une pièce de cristaux de quartz hyalin et de chalcopryrite pour le musée alpin de **Chamonix** (montant de l'aide : 7 500 €, montant de l'acquisition : 15 000 €)

### Exemples de restauration :

- Un ensemble de 8 objets en métal (plaque, aimants, baignoire, robinet et Trottin'herbe) pour le musée d'**Alleverd** (montant de l'aide : 3 215 €, montant de la restauration : 6 430 €)
- Un ensemble de trois plaques de jurande du XVIIIe siècle pour le musée d'art et d'industrie de **Saint-Etienne** (montant de l'aide : 2 175 €, montant de la restauration : 4 350 €)
- L'œuvre de Louis Jacques DURAMEAU, *Combat d'Entelle et de Darès* pour le musée Mandet de **Riom** (montant de l'aide : 11 300 €, montant de la restauration : 22 600 €)

